



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Plan stratégique dans le cadre de la PAC

Question au Gouvernement n° 4081

Texte de la question

PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DANS LE CADRE DE LA PAC

M. le président. La parole est à M. Pierre Venteau.

M. Pierre Venteau. Il y a un peu plus d'une semaine, monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, vous avez présenté vos principaux arbitrages concernant la déclinaison française de la future PAC. Après la victoire incontestable que représente le maintien du budget européen dédié, la répartition nationale des enveloppes suscitait légitimement des craintes : depuis l'automne dernier, de nombreux territoires et filières avaient exprimé leurs inquiétudes quant aux évolutions à venir. Vous avez su les entendre, et votre méthode de construction a été efficace. Aujourd'hui, ils saluent à la quasi-unanimité la concertation qui a présidé à l'élaboration du plan stratégique national. Cette concertation se poursuit s'agissant du déploiement de l'aide à l'unité de gros bétail (UGB) pour les producteurs de viande et de lait.

L'immense majorité des acteurs du monde agricole sont satisfaits de l'équilibre auquel vous êtes parvenu pour la future programmation. Les mesures que vous proposez accompagneront efficacement les transitions nécessaires de nos exploitations. Les agriculteurs français pourront ainsi relever plus sereinement les défis qui se présentent à eux : souveraineté alimentaire, adaptation au changement climatique et renouvellement des générations. Il est important de souligner qu'un soutien inédit a été consacré à la conversion à l'agriculture biologique, aux cultures protéiques et à l'investissement.

Pourtant, l'échec des négociations concernant la PAC, lors du dernier Conseil européen, suscite des doutes au sein de la profession : celle-ci craint que le bel équilibre trouvé en France soit mis à mal. Pouvez-vous la rassurer quant à l'issue des discussions qui s'annoncent à l'échelle européenne ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. L'enjeu qui nous occupe est massif : à quoi ressemblera notre agriculture en 2027 ? C'est un enjeu de souveraineté – vous m'avez entendu le dire plusieurs fois – car il n'y a pas de pays fort sans agriculture forte. L'enjeu est également massif concernant le renouvellement des générations, car la moitié de nos agriculteurs partiront à la retraite dans les cinq à dix prochaines années.

Nous avons obtenu une victoire en juillet dernier, lorsque, grâce à l'action du Président de la République, nous avons réussi à maintenir les budgets de la PAC. Nous avons par ailleurs appliqué une méthode de construction collégiale du plan stratégique national ; il reste encore beaucoup à faire, mais nous avons profondément avancé.

Le plan stratégique national que nous avons déployé affirme une vision très claire, avec des aides sans précédent à l'installation des jeunes, la volonté de sortir de la dépendance aux importations de protéines sud-américaines, qui participent de la déforestation, ainsi que la volonté de créer de la valeur dans nos territoires et de consolider les revenus – condition pour investir dans les transitions, notamment.

Désormais, le défi est de trouver un accord avec la Commission et le Parlement européens. Nous avons eu des discussions très difficiles et compliquées ; à l'unanimité, les ministres européens de l'agriculture ont décidé, en fin de semaine dernière, de mettre un arrêt aux discussions du trilogue : nous ne pouvions pas accepter une PAC beaucoup trop compliquée pour les agriculteurs, une PAC où la transition agro-écologique restait un vœu mais n'était pas accessible, et qui n'intégrait pas une régulation des importations. Ce sera tout l'enjeu pour le mois à venir, et je m'engagerai avec détermination.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Venteau](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4081

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Biodiversité

Ministère attributaire : Biodiversité

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juin 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 juin 2021](#)